

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAIRET

PROCÈS-VERBAL de la première assemblée régulière du conseil de quartier de Lairet, tenue le mercredi 12 janvier 2022 à 19h, au moyen de la plateforme Zoom.

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

M. Jean-François Vallée	Président
Mme Julie Tremblay-Potvin	Vice-président
Mme Flora Charlet	Secrétaire
M. Jacques Latulippe	Trésorier
Mme Adeline Lémeré-Lahaye	Administratrice
Mme Claudette Arsenault	Administratrice
Mme Julie Poisson	Administratrice
M. Simon Verret	Administrateur

Il y a quorum

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS

M. Claude Villeneuve	Conseiller municipal Maizerets-Lairet
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultation publique
Mme Évelyne Fortier	Caisse Desjardins de Limoilou
Mme Jackie Smith	Conseillère municipale de Limoilou

ÉTAIENT ABSENTES

M. Yan Turgeon	Administrateur
----------------	----------------

En raison de la pandémie, les membres du conseil de quartier ont participé à une visioconférence. Outre les personnes mentionnées, 17 personnes assistaient à la rencontre du 12 janvier 2022.

ORDRE DU JOUR

- 22-01-01 **Ouverture de l'assemblée**
- 22-01-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 22-01-03 **Présentation du Fonds écoresponsable de la Caisse Desjardins de Limoilou, par Mme Hélène Fortier**
- 22-01-04 **Présentation des étudiantes en aménagement du territoire et design urbain: une vision pour l'ouest de Lairet**
- 22-01-05 **Période réservée aux conseillers municipaux**
- 22-01-06 **Période de question et de commentaires des citoyens**
- 22-01-07 **Enjeux de quartier**
- 7.1 Sécurité routière
 - Résolution – Demandes de modification à la 4e avenue
 - Réponse à la résolution sur la rue de la Mélodie
 - 7.2 Réfection de la 18e rue
 - 7.3 Troisième lien – Projet de lettre ouverte au Ministre
 - 7.4 Installation de capteurs afin de mesurer la qualité de l'air de Limoilou
 - 7.5 Modification à la norme de nickel permis dans l'air
 - 7.6 Distribution de végétaux en partenariat avec le CQ du Vieux-Limoilou
- 22-01-08 **Comités**
- 8.1 Comité de travail sur la sécurité routière 18e Rue / 4e Avenue
 - 8.2 Comité-conseil « Mon environnement, ma santé »
 - 8.3 Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles
 - 8.4 Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU
 - 8.5 Comité de vigilance des activités portuaires
 - 8.6 Table de concertation vélo
 - 8.7 Table de mobilité des quartiers centraux
 - 8.8 Comité logement et gentrification des conseils de quartier de Limoilou
 - 8.9 Comité environnement des conseils de quartier de Limoilou
 - 8.10 Comité démocratie municipale des conseils de quartier de Limoilou
 - 8.11 Comité de gestion – Rendez-vous Limoilou
- 22-01-09 **Période de questions et de commentaires des citoyens**

22-01-10 **Fonctionnement du conseil de quartier**

10.1 Adoption du procès-verbal de décembre 2021

10.2 Correspondance

10.3 Trésorerie

10.4 Tarif à payer pour la rédaction des procès-verbaux pour 2022

10.5 Adoption de la date et de lieu de l'assemblée générale annuelle

10.6 Nomination d'un président d'élection pour l'assemblée générale annuelle

10.7 Autorisation à remplir et transmettre la mise à jour au registraire des entreprises du Québec

10.8 Démission d'un administrateur

22-01-11 **Divers**

22-01-12 **Levée de l'assemblée**

PROCÈS-VERBAL

22-01-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jean-François Vallée ouvre l'assemblée à 19 h 00. Il souhaite la bienvenue aux membres.

21-10-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Jean-François Vallée fait la lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

SUR PROPOSITION DE M. Jacques Latulippe DUMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arsenault, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration et les membres du conseil de quartier de Lairet d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 12 janvier 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22-01-03 PRÉSENTATION DU FONDS ÉCORESPONSABLE DE LA CAISSE DESJARDINS DE LIMOILOU

Mme Évelyne Fortier explique qu'un Fonds écoresponsable d'un million de dollars a été lancé en avril dernier par la Caisse Desjardins de Limoilou. Ce fonds vise à promouvoir les initiatives, notamment des conseils de quartier, des entreprises et des citoyens, en matière d'environnement et de développement durable. Le Fonds, plus précisément, supportera les projets relatifs à la qualité de l'air, appuiera les initiatives de verdissement et de déminéralisation et soutiendra les projets environnementaux issus de la communauté grâce à son programme de verdissement et à son appel à projets.

Jusqu'à 5 000 \$ seront attribués aux projets acceptés. Les initiatives soutenues financièrement par la Ville pourront également être admissibles au Fonds. Des experts en verdissement de la Caisse seront disponibles pour accompagner les citoyens qui souhaitent soumettre un projet.

22-01-04 PRÉSENTATION DES ÉTUDIANTES EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DESIGN URBAIN: UNE VISION POUR L'OUEST DE LAIRET

Anaëlle Paulet, étudiante de l'Université Laval, présente le projet sur lequel elle et ses collègues ont travaillé dans le cadre de leur maîtrise en design urbain. L'objectif du groupe : développer, en concordance avec la Vision de l'habitation de la Ville, un projet innovant et inclusif pour les banlieues de première couronne de Québec. C'est le quartier Lairet, plus précisément à l'ouest de la 1^{re} Avenue, qui les a intéressés. Le secteur Sainte-Odile, dont la fonction est principalement résidentielle, invite aux déplacements automobiles, compromettant convivialité, sécurité et marchabilité, en plus d'être mal desservi par les commerces de proximité.

Selon les étudiants, Sainte-Odile mériterait l'aménagement de parcs connectés par des voies sécuritaires bonifiant sa canopée et favorisant sa densification. Ces artères, conçues pour la mobilité active, pourraient être empruntées par les voitures, qui y rouleraient à 10 km/h. Des logements visant une clientèle mixte pourraient également être construits au cœur même des parcs. Ces nouveaux édifices respecteraient le cadre bâti, et miseraient sur le verdissement. Un concept de ferme urbaine pourrait même se greffer au projet, ajoutant un lieu de rencontre à Sainte-Odile. Des maisons de ville pourraient enfin être construites non loin du secteur dynamique de la 1^{re} Avenue, tout près des fermes urbaines.

Le groupe d'étudiants pense, en outre, que de nouveaux locaux devraient être aménagés près de Place des Chênes afin de bonifier l'offre, alimentaire, résidentielle et communautaire entre autres, dans le secteur. La 1re Avenue, elle, devrait être réaménagée pour favoriser la mobilité active, et réduire la vitesse automobile.

À une question de Jean-François Vallée, l'étudiante répond que le terrain de l'ancien Colisée pourrait devenir un parc où différents pavillons (patinoire, skate park) pourraient être aménagés.

Mme Julie Tremblay-Potvin salue le travail des étudiants, qu'elle juge motivant et en lien avec les enjeux souvent décrits par les résidents de Sainte-Odile. Mme Julie Poisson partage son avis. Elle ajoute que l'idée d'un parc habité et connecté l'interpelle tout particulièrement.

Mme Jackie Smith explique que les citoyens sont très dépendants de l'automobile. Elle pense que les aménagements conviviaux comme ceux que proposent les étudiants pourraient contribuer à l'appropriation des transports actifs. La conseillère ajoute que le boisé près du Grand-Marché pourrait éventuellement être aménagé afin de le rendre plus convivial.

Mme Julie Tremblay-Potvin pense que la présentation de ce genre de projets peut inspirer les élus en résumant, en quelque sorte, les préoccupations des citoyens.

Les étudiants, quoique ce secteur ne soit pas couvert par leur projet, pensent que la rivière Lairet devrait être mise en valeur.

22-01-05 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX.

Mme Jackie Smith prend la parole. Elle mentionne que la première rencontre de l'événement *À Vélo* aura lieu en janvier prochain. La conseillère ajoute que le projet d'agriculture urbaine que lui a proposé une citoyenne est similaire à celui qui a été développé dans le secteur d'Exposité.

M. Claude Villeneuve souligne la qualité des interventions des citoyens en ce qui concerne le projet de règlement relatif à la norme en matière de Nickel. Il ajoute que la Ville connaît les problèmes de déneigement, et tente actuellement de trouver des solutions.

22-01-06 PÉRIODE DE QUESTIONS OU COMMENTAIRES DES CITOYENS

Les citoyens sont préoccupés par les enjeux de vermine que peut engendrer le bâtiment désaffecté de l'ancien Métro Dorion sur la 1^e Avenue. M. Claude Villeneuve se familiarise actuellement avec le dossier. Il semblerait que différents promoteurs et organisations aimeraient acquérir le terrain. M. Jean-François Vallée ajoute que le restaurant asiatique face au Ashton, à côté de la bibliothèque Saint-Albert, a été barricadé durant les Fêtes.

Une citoyenne revient sur la densification dans le secteur sud de Lairet. Elle explique que le nouveau bâtiment de quatre étages construit en face de chez elle, dont la moitié des cinquante logements sont des lofts de petite taille, semble avoir une très grande emprise. Elle s'interroge quant à la place que laisse ce type de construction à l'agriculture urbaine, et se demande si le projet de revoir le plan d'urbanisme dans Lairet fait toujours partie des projets de la nouvelle administration. M. Villeneuve et Mme Smith se renseigneront à ce sujet.

Mme Jackie Smith, en outre, se dit préoccupée par les nouveaux projets développés sur les terrains vacants du quartier, et le pouvoir qu'a la Ville sur leur qualité. Une citoyenne pense que des prix devraient être attribués aux projets les plus aberrants afin de faire mauvaise presse, de façon correcte, aux promoteurs à l'origine de ces bâtiments. Elle est également préoccupée par le nombre croissant de voitures générés par la densification du quartier. Mme Jackie Smith pense que les normes minimales de stationnement pourraient être révisées. Elle pense que la vision du stationnement de la Ville doit notamment être réanalysée dans le contexte de l'arrivée du tramway.

22-01-07 ENJEUX DE QUARTIER

7.1 Sécurité routière

Résolution – Demandes de modification à la 4^e avenue

M. Jean-François Vallée présente une résolution aux membres.

RÉSOLUTION 22-CA-01 CONCERNANT LES ENJEUX DE LA 4^E AVENUE EST DANS LE QUARTIER DE LAIRET

CONSIDÉRANT la réponse à la résolution 19-CA-55 faisant état que les aménagements demandés à l'intersection de la 4^e avenue Est et de la 41^e rue est se feraient lors de la planification du projet de tramway.

CONSIDÉRANT que le projet de tramway ne verra pas le jour dans le quartier de Lairet mais que les problèmes sont toujours présents.

CONSIDÉRANT que les citoyens de Lairet remontent depuis plusieurs années des enjeux liés à la 4^e Avenue Est et que cette artère est largement utilisée puisqu'elle mène à deux écoles primaires, une école professionnelle, deux écoles secondaires ainsi qu'un CÉGEP.

SUR PROPOSITION DE M. Jean-François Vallée DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arseneault IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'inviter le Service du transport et de la mobilité intelligente de la Ville de Québec à considérer la liste des enjeux compilés par les citoyens en annexe de la présente résolution, ainsi que les pistes de solution qui y sont mises de l'avant afin de corriger les situations problématiques rencontrées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Notons que différents thèmes ont été retenus :

- L'intersection de la 4^e Avenue Est et de la 41^e Rue Est (ajout d'un feu protégé).
- L'empiétement des automobilistes dans la voie cyclable (sécurisation de la voie cyclable au moyen d'un séparateur de voie en caoutchouc, réinstallation de l'interdiction de virage à droite).
- Le refoulement des voitures en lien avec les entrées commerciales bloquant la circulation (réduire le nombre d'entrées commerciales et les reconfigurer).

Une citoyenne mentionne que comme deux métrobuses se croisent à l'intersection de la 1^e Avenue et la 41^e Rue, beaucoup de piétons doivent la traverser pour prendre une correspondance. Cette intersection devrait être sécurisée. M. Jean-François Vallée prend note de ce commentaire.

M. Jean-François Vallée pense que la bande cyclable sur le viaduc de l'autoroute de la Capitale, moins large que ce qu'exige la loi, devrait être réaménagée. Il mentionne, en outre, que les bandes cyclables, vétustes, devraient être réparées.

Le président explique que la bande cyclable de la 4^e Avenue mériterait, elle aussi, d'être élargie. Le réaménagement de celle de la 4^e Avenue Est (entre la 22^e Rue et la 25^e Rue) a toutefois été apprécié par les cyclistes du quartier, qui aimeraient que cette initiative soit étendue au sud de la 22^e Rue.

Le viaduc ferroviaire de la 4^e Avenue, qui laisse passer la pluie et gêne le passage des piétons, devrait être réparé. Il semble que le viaduc n'appartient pas au CN. La largeur de la voie de circulation de la 4^e Avenue, enfin, pourrait être réduite afin de prévenir les excès de vitesse de la part des automobilistes.

Réponse à la résolution sur la rue de la Mélodie

À la résolution du conseil de quartier portant sur la rue Mélodie, la Ville a répondu que la problématique liée au trafic n'était pas assez importante pour que l'artère soit fermée. Il s'agirait plutôt d'une question de besoins réels en lien avec la rue : dans certains cas, l'emprunter serait plus sécuritaire que de devoir croiser la 1^{re} Avenue. Le conseil communiquera avec la résidente de la rue Mélodie, à l'origine de cette résolution, pour lui faire part de la réponse de la Ville.

7.2 Réfection de la 18^e rue

À la résolution du conseil de quartier, qui demandait la réfection de la 18^e Rue, la Ville a réagi rapidement. Elle tiendra d'ailleurs une consultation publique portant sur ce projet routier d'envergure.

7.3 Troisième lien – Projet de lettre ouverte au Ministre

Ce point est reporté en février.

7.4 Projet d'installation de capteurs afin de mesurer la qualité de l'air de Limoilou

Le projet d'installation de capteurs a finalement été lancé. La semaine dernière, plus de 100 citoyens s'y étaient inscrits. Aucun capteur, pour le moment, n'a été placé dans Sainte-Odile, ni près des écoles de Lairet. M. Jean-François Vallée pense que le conseil devrait, à son tour, partager le projet sur Facebook afin que tous les secteurs du quartier en profitent.

7.5 Modification à la norme de nickel permis dans l'air

C'est en décembre dernier que le gouvernement a déposé son projet de règlement relatif à la modification de la norme de nickel permis dans l'air. Ce projet, résultat d'une demande de l'industrie, permettrait au Québec d'arrimer sa norme à celle des autres pays. Du point de vue de l'industrie, la norme ne serait pas réaliste, et ne favoriserait pas le développement de la filière des batteries électriques.

Les citoyens sont préoccupés par l'initiative gouvernementale, qui pourrait avoir plusieurs impacts négatifs sur la vie en milieu urbain. À cet effet, Mme Jackie Smith et M. Claude Villeneuve ont déposé un avis de proposition pour demander à l'administration municipale de se positionner contre la modification. Une consultation de soixante jours aura lieu.

Le niveau de mobilisation est élevé, considérant que la nouvelle norme, selon la Santé publique, ferait passer le niveau de risque de « minimal » à « acceptable ». Comme l'atmosphère de Limoilou est déjà contaminée, il devient difficile d'envisager d'y répandre davantage de substances. La Ville disposera de peu de temps pour s'exprimer au sujet du projet de modification réglementaire.

Mme Jackie Smith pense que l'industrie pourrait faire des efforts, investir la somme nécessaire pour conserver leur dépassement en matière de nickel à un niveau bas. Rappelons que le nickel est une substance cancérigène, directement liée aux allergies, et que la concentration permise dans l'air est déjà dépassée dans Limoilou. L'enjeu est important, et la conseillère invite les citoyens à se mobiliser. En outre, Glencore a prouvé qu'il était possible pour une entreprise de réduire sa concentration de nickel rejeté dans l'air.

Mme Vignola, députée de Beauport-Limoilou, recherche actuellement des études d'impact au sujet du nickel. Elle entend, par ailleurs, reprendre contact avec l'équipe du Port. Elle suit la situation de près.

7.6 Projet de distribution de végétaux en partenariat avec le CQ du Vieux-Limoilou

Le conseil de quartier s'est joint, cette année, au projet de distribution de végétaux du conseil de quartier du Vieux-Limoilou. Des demandes seront faites au budget d'initiatives ainsi qu'à la Caisse Desjardins de Limoilou.

22-01-08 COMITÉS

8.1 Comité de travail sur la sécurité routière 18e Rue / 4e Avenue

Aucun suivi.

8.2 Comité-conseil « Mon environnement, ma santé »

En février, Mme Julie Tremblay-Potvin présentera aux membres les résultats préliminaires de l'étude.

8.3 Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles

Une nouvelle rencontre du comité aura lieu la semaine prochaine.

8.4 Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU

Mme Claudette Arsenault est toujours en attente de la date de la prochaine rencontre du comité. La circulation lourde sur Henri-Bourassa sera prochainement accrue en raison des travaux de construction de l'hôpital.

8.5 Comité de vigilance des activités portuaires

Une nouvelle rencontre du comité aura lieu demain.

8.6 Table de concertation vélo

Aucune nouvelle rencontre n'a eu lieu depuis la dernière séance du conseil de quartier.

8.7 Table mobilité des quartiers centraux

Une nouvelle rencontre du comité aura lieu le 24 janvier prochain.

8.8 Comité logement et gentrification des conseils de quartier de Limoilou

Aucune nouvelle rencontre n'a eu lieu depuis la dernière séance du conseil de quartier.

8.9 Comité environnement des conseils de quartier de Limoilou

Aucune rencontre n'a eu lieu depuis la dernière séance du conseil de quartier. C'est une citoyenne qui représentera le conseil de quartier à ce comité.

8.10 Comité démocratie municipale des conseils de quartier de Limoilou

En raison de l'absence de M. Yan Turgeon, ce point est reporté à la prochaine séance du conseil de quartier.

8.10 Comité de gestion - Rendez-vous Limoilou

Un sondage a été lancé à la fin du mois de décembre. M. Simon Verret invitera les citoyens à y participer au moyen de la page Facebook du conseil. Une rencontre aura lieu au début du mois de février.

22-01-09 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucun suivi.

22-01-10 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

10.1 Adoption du procès-verbal de décembre 2021

M. Daniel Leclerc mentionne que pour contribuer au projet de distribution de végétaux du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, le conseil devra en faire la demande au Service d'interaction citoyenne, en plus de demander les sommes nécessaires à sa participation. La résolution à cet effet sera ajustée en fonction de ce commentaire.

RÉSOLUTION 22-CA-02 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE DÉCEMBRE 2021

SUR PROPOSITION DE M. Jacques Latulippe DUMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arsenault, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter le procès-verbal de son assemblée régulière de décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.2 Correspondance

L'assurance responsabilité des administrateurs a été renouvelée pour l'année 2022.

10.3 Trésorerie

Le 30 novembre 2021, le solde du compte bancaire du conseil était de 354,49\$.

RÉSOLUTION 22-CA-03 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE M. Jean-François Vallée, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Flora Charlet, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'autoriser le paiement de 105\$ à Mme Jade Pelletier-Picard pour la rédaction du procès-verbal de la rencontre de janvier 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.4 Tarif à payer pour la rédaction des procès-verbaux pour 2022

RÉSOLUTION 22-CA-04 CONCERNANT LE TARIF POUR LA RÉDACTION DU PROCÈS-VERBAL

SUR PROPOSITION DE M. Jean-François Vallée, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Flora Charlet, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Lairet recourt au service d'un(e) secrétaire de rédaction pour la rédaction des procès-verbaux en 2022 au tarif de 105 \$ par procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.5 Adoption de la date et de lieu de l'assemblée générale annuelle

RÉSOLUTION 22-CA-05 CONCERNANT LA DATE ET LE LIEU DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

SUR PROPOSITION DE Mme Flora Charlet DÛMENT APPUYÉE PAR M. Simon Verret, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier Lairet fixe la date de l'assemblée annuelle au 13 avril 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.6 Nomination d'un président d'élection pour l'assemblée générale annuelle

RÉSOLUTION 22-CA-06 CONCERNANT LA NOMINATION D'UN OU D'UNE PRÉSIDENT(E) D'ÉLECTION

SUR PROPOSITION DE Mme Claudette Arsenault DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Adeline Lémeré-Lahaye, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier Lairet nomme M. Daniel Leclerc président d'élection pour l'assemblée annuelle du 13 février 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.7 Autorisation à remplir et transmettre la mise à jour au registraire des entreprises du Québec

RÉSOLUTION 22-CA-07 CONCERNANT LE REGISTRAIRE DES ENTREPRISES ET LA DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE OU DE MISE À JOUR COURANTE

SUR PROPOSITION DE M. Jean-François Vallée DUMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Poisson, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier Lairet autorise, pour l'année 2022 M. Daniel Leclerc à remplir et transmettre, au nom du président du conseil d'administration, par Internet la version électronique de la déclaration de mise à jour annuelle et de mise à jour courante du conseil de quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.8 Démission d'un administrateur

Le conseil de quartier prend acte de la démission de M. Christian Elrach et le remercie pour son implication.

22-01-11 DIVERS

Aucun suivi.

22-01-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION DE M. Jean-François Vallée, DUMENT APPUYÉE PAR M. Jacques Latulippe, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de lever l'assemblée à 21h03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signé
Jean-François Vallée
Président

Signé
Flora
Secrétaire

Charlet